



SIVU assainissement de Quincy-Voisins - Mareuil-les-Meaux et Condé-Sainte-Libiaire
(Siren : 200093052)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Quincy-Voisins
Arrondissement	Meaux
Département	Seine-et-Marne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	19/12/2019
Date d'effet	01/01/2020

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Serge FONTAINE-GALLOIS

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie
Numéro et libellé dans la voie	7 Avenue de la République
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	77860 QUINCY VOISINS
Téléphone	01 60 04 11 21
Fax	01 60 04 66 87
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Aucune contribution budgétaire
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	10 288
Densité moyenne	524,63

Périmètres

Nombre total de membres : 2
- Dont 2 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
77	CA Coulommiers Pays de Brie (200090504)	CA
77	CA du Pays de Meaux (200072130)	CA

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 2

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement collectif <i>Le Syndicat exerce, au lieu et place des collectivités adhérentes, toutes les compétences résultant de la mise en ?uvre du service d'assainissement des eaux usées et de l'évacuation des eaux traitées définies par l'article L. 2224-8 du Code général des collectivités territoriales et donc, notamment, le contrôle des raccordements au réseau public de collecte et le contrôle de l'assainissement non collectif, la collecte, le transport et l'épuration des eaux usées, l'élimination des boues produites, ainsi que le réseau des eaux pluviales. Arrêté préfectoral 2019/DRCL/BLI/n°130 du 19/12/2019 constatant les impacts syndicaux de la création au 1er janvier 2020 de la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie - la CA Coulommiers Pays de Brie est en R/S de la commune de Condé-Saint-Libiaire au 01/01/2020</i> Par substitution
- Assainissement non collectif <i>Le Syndicat exerce, au lieu et place des collectivités adhérentes, toutes les compétences résultant de la mise en ?uvre du service d'assainissement des eaux usées et de l'évacuation des eaux traitées définies par l'article L. 2224-8 du Code général des collectivités territoriales et donc, notamment, le contrôle des raccordements au réseau public de collecte et le contrôle de l'assainissement non collectif, la collecte, le transport et l'épuration des eaux usées, l'élimination des boues produites, ainsi que le réseau des eaux pluviales. Arrêté préfectoral 2019/DRCL/BLI/n°130 du 19/12/2019 constatant les impacts syndicaux de la création au 1er janvier 2020 de la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie - la CA Coulommiers Pays de Brie est en R/S de la commune de Condé-Saint-Libiaire au 01/01/2020</i> Par substitution

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)